

INFO-PARENTS

MARS 2018



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1 Carnaval à l'école	2 
5 Congé 	6 Congé 	7 Congé 	8 Congé 	9 Congé 
12 Journée pédagogique Service de garde pour les élèves inscrits	13	14	15	16
19	20 C'est le printemps! 	21 Repas cabane à sucre (6\$) à la cantine de l'école 	22	23
26 	27	28	29	30 Congé Vendredi Saint

5 au 9 mars 2018 – semaine de relâche

Bonne semaine!



**L'action collective sur les frais exigés des parents
a un impact sur les sorties et les activités des écoles publiques.**

La gratuité scolaire! Les élèves en paieront-ils la note?

Dans le contexte de l'action collective concernant les frais exigés des parents où la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) et 67 autres commissions scolaires de la province sont poursuivies, la partie demanderesse allègue, entre autres, que les sorties et les activités devraient être gratuites.

L'issue du litige pourrait éventuellement constituer à la fois un risque financier pour l'ensemble des établissements de la CSSMI de même qu'une modification importante de l'école publique telle que nous la connaissons aujourd'hui. À titre de gestionnaire de fonds publics, la CSSMI ne peut prendre un tel risque. Par conséquent, la consigne suivante a été émise :

Pour l'année scolaire 2018-2019, aucun montant ne doit être facturé aux parents pour une activité ou une sortie qui se déroule pendant les heures de classe, à moins d'une modification législative. Cela ne signifie pas que les activités ne peuvent pas être financées autrement.

En cohérence avec les enjeux précités, pour l'année scolaire en cours, soit 2017-2018, nous devons également revoir les activités et les sorties déjà prévues et à tendre le plus possible vers la consigne pour l'année scolaire 2018-2019. Conséquemment, s'il est possible d'annuler sans impact financier pour l'école, nous serons dans l'obligation de le faire. Chaque parent sera avisé selon la situation.

Nous comprenons et partageons la déception du milieu. Nous faisons les représentations nécessaires pour que l'école publique puisse conserver ses couleurs et demeurer un lieu de qualité qui favorise la réussite et la persévérance des élèves.

RAPPEL IMPORTANT

Communication en cas d'urgence à la CSSMI

Comment savoir si un établissement est ouvert ou fermé? Voici les six façons de savoir si un avis de fermeture est émis :

1. La page d'accueil du site Internet de la CSSMI www.cssmi.qc.ca
2. L'application mobile CSSMI (gratuit via AppStore ou Google Play)
3. L'infolettre Urgence neige (courriel) de la CSSMI
4. Message téléphonique au 450 974-7000
5. Message téléphonique de la chaque établissement
6. Les médias traditionnels. La CSSMI ne contrôle pas le message diffusé par les médias.

Pour éviter toute confusion de messages, la CSSMI ne privilège pas le média social Facebook comme moyen de diffusion lors des situations d'urgence.



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

La session d'activités parascolaires est maintenant commencée. Vous trouverez le tableau des activités avec cet envoi.



SÉCURITÉ : DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS

L'arrivée des autobus dans le débarcadère représente un risque important d'accident pour les élèves et les adultes. Certains petits ou grands ont parfois des comportements téméraires qui peuvent provoquer des situations dramatiques. Nous interdisons donc toute circulation (vélos, piétons, autos) dans le débarcadère des autobus. **Les parents qui reconduisent leur enfant à l'école doivent utiliser le stationnement de la ville, le débarcadère près des autobus ou la zone de la rue St-Laurent. Le stationnement de l'école(en bas) est réservé au personnel entre 7 h 15 et 16 h.**

PROJET MULTICULTUREL

« EN VOYAGE AVEC LES FAMILLES DE L'ÉCOLE »

Dans le cadre d'un projet de soutien aux élèves issus de l'immigration, les élèves de l'école Clair Matin ont eu la chance de vivre une journée multiculturelle exceptionnelle!



En effet, grâce à l'implication des parents, des enseignants, des élèves et de la ville de Saint-Eustache, les élèves ont pu visiter des kiosques d'informations sur différents pays en voyageant sur tous les continents. Ils ont aussi eu la chance d'observer des instruments de musique provenant de différents pays et de participer à un atelier de djembés africains.

Ainsi, ils ont pu constater les multiples facettes et richesses de la diversité ethnoculturelles des élèves de l'école. Ce fut une journée haute en couleurs et en rythme, fort enrichissante pour tous!

MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Nous tenons à remercier sincèrement tous les parents bénévoles qui font de notre école un milieu de vie privilégié. Grâce à vous, les enfants ont la possibilité de vivre de beaux moments.



CONCOURS D'EPELLATION

Le 28 février dernier avait lieu à l'école le concours d'épellation. Ce concours vis e à enrichir le vocabulaire des élèves, à leur apprendre la bonne orthographe des mots et à travailler leur capacité de concentration.

Mentionnons également que celui-ci est très certainement une source de motivation et de persévérance pour les jeunes participants.

Encore une fois, ce fût un grand succès et c'est avec fierté que nous vous présentons les 4 finalistes : Félix Leblanc (gr. 832), Sabrina Vautour (gr.832), Jania Régi (gr.502) et Jessica Jalbert (gr.502).

Ces élèves représenteront l'école Clair Matin à la finale secteur le 20 mars 2018 à la nouvelle école de Saint-Eustache. Nous leur souhaitons bonne chance.

BULLETIN 2^E ÉTAPE

Vous recevrez le bulletin de votre enfant de manière virtuelle, via le site Internet à la commission scolaire. Le bulletin sera disponible au plus tard le 15 mars 2018.



Procédures pour l'ouverture un compte parent

Important : il est nécessaire d'ouvrir un compte parent par enfant

1. Allez à l'adresse bv.cssmi.qc.ca
2. Cliquez sur Activation d'un compte parent (un tutoriel en ligne est offert sur cette page)
3. Entrez les informations suivantes
 - Sélectionnez le nom de l'école à partir du menu déroulant
 - Entrez le numéro de fiche de votre enfant
 - Entrez la date de naissance de votre enfant (AAAMMJJ)
4. Cliquez sur envoyer
5. Un code d'accès vous est attribué automatiquement et vous devez choisir votre mot de passe et une adresse de courriel.
6. Cliquez sur envoyer
7. Une fenêtre mentionnant que votre code d'accès est activé apparaîtra à l'écran



Procédures pour accéder au bulletin scolaire numérique

1. Allez à l'adresse bv.cssmi.qc.ca
2. Entrez le code d'accès qui vous a été attribué et votre mot de passe
3. Cliquez sur Dossier scolaire
4. Cliquez sur Affichage des bulletins
5. Cliquez sur Afficher le bulletin
6. Vous pouvez maintenant télécharger ou imprimer le bulletin



ÇA SE PASSE EN MARS!

1. Célébrons la francophonie

Sous l'initiative de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), du 1^{er} au 21 mars 2018 se tiendra la Semaine nationale de la francophonie. Le thème de cette année : *juste pour le plaisir de jouer!* Cet événement se veut une célébration s'inscrivant à l'occasion des [Rendez-vous de la Francophonie](#) et qui a pour objectif de stimuler, dans les écoles, le développement d'une identité culturelle francophone dynamique et d'un sentiment d'appartenance à la francophonie.

Pour tout savoir (concours, suggestions de lectures, etc.) : <http://bit.ly/1dSMHo6>

2. Mars, mois de la nutrition!

Pendant le Mois de la nutrition, les diététistes/nutritionnistes au Québec organisent des événements, des activités de sensibilisation et d'éducation destinés au grand public. **Découvrir le pouvoir des aliments est le thème de cette édition 2018.** La campagne aidera la population à découvrir comment les aliments peuvent améliorer la vie et la santé, inspirer les enfants, nourrir le quotidien et rassembler les gens. **Elle mettra en vedette cinq sujets qui permettront d'explorer le pouvoir des aliments.**

Découvrez la campagne 2018 : <http://bit.ly/2E8hAuK>



École Clair Matin

3. 11^e concours d'épellation à la CSSMI

Des élèves du 3^e cycle de 54 écoles primaires du territoire participeront au Concours d'épellation cette année. Ils devront s'approprier le plus de mots possible pour ainsi les épeler correctement lors des différentes étapes du Concours. Vingt lauréats issus des finales des cinq secteurs de la CSSMI accéderont ensuite à **la Grande finale le 11 avril** prochain. Cet exercice est bénéfique pour les élèves et leur permet d'enrichir leur vocabulaire ainsi que d'améliorer leur concentration.

4. Plus bas taux de décrochage scolaire depuis 20 ans!

La CSSMI annonce avec fierté une excellente nouvelle : grâce à l'engagement et à la mobilisation du personnel ainsi qu'à la persévérance des élèves, **la CSSMI a réussi à abaisser son taux de décrochage scolaire à 8,5 %!** Cette réussite appartient à tous et elle est le résultat d'un travail d'équipe exceptionnel où les efforts partagés ont porté leurs fruits.

Chers parents, **vous jouez aussi un rôle important auprès de votre enfant dans sa réussite scolaire et personnelle.** Vos encouragements sont précieux et ils auront un impact direct sur la persévérance de votre jeune!

Qu'est-ce que ce taux signifie?

Le taux de décrochage scolaire, appelé officiellement par le Ministère *taux de sorties sans diplôme ni qualification*, se veut la donnée la plus importante en éducation : plus les élèves persévèrent et demeurent à l'école, plus ils augmentent leur chance d'obtenir un diplôme ou une qualification. C'est précisément ce que signifie le taux de 8,5 %. Les stratégies et les actions pour maintenir les jeunes à l'école fonctionnent! **La persévérance brille et les élèves sont de véritables étoiles montantes!**

Consultez le communiqué complet publié en février : <http://bit.ly/2DNJwnl>

5. Retour sur le concours *Je vote pour mon prof le plus génial!*

Ce sont 10 enseignant(e)s qui se sont mérité le titre convoité du *Prof le plus génial!* à l'occasion du concours lancé auprès des élèves en janvier dernier. Pour souligner leur nomination, le directeur général de la CSSMI, M. Jean-François Lachance, a visité les « profs » gagnants dans leur classe durant la Semaine des enseignantes et des enseignants :

- Julie Archambault (École de Fontainebleau)
- Judith Beaumier-Primeau (École de l'Harmonie-Jeunesse)
- Robert Brisebois (Centre de formation des Nouvelles-Technologies)
- Marie-Eve Carmichael (École Alpha)
- Charles Kanho (Polyvalente Sainte-Thérèse)
- Marie-Ève Larose (École Terre des jeunes)
- Martin Lauzon (Polyvalente Sainte-Thérèse)
- Kim Leclerc (École du Mai)
- Céline Leduc (École de Fontainebleau)
- *Nathalie* Loiselle (Centre de formation continue des Patriotes - secteur carcéral)



École Clair Matin

Bonne semaine de relâche à tous (5 au 9 mars 2018)

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES 2018

ÉCOLE CLAIR MATIN

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Tennis de table (11h45 à 12h30)	Ringuette (11h15 à 12h05)	Impro (11h45 à 12h30)	Hockey Cosom (11h45 à 12h30)	Mini-Volley (11h15 à 12h05)
Demi gymnase #1 Sylvain Landry Mat. 1 ^{re} , 2 ^e , 922, 3 ^e , 4 ^e	Gymnase # 1 et # 2 Frédéric Michaud 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 923, 924	Demi gymnase #2 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e	Gymnase Frédéric Michaud 1 ^{re} , 2 ^e , 921	Frédéric Michaud 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 924
dîner dans la salle poly avant	dîner dans la salle poly après	dîner dans la salle poly avant	dîner dans la salle poly avant	dîner dans la salle poly après

Karaté sportif Karaté Mat. à 6 ^e Demi gymnase #2	Science en folie « Atomes crochus » Mat., 1 ^{re} Local : musique	Excel Gym Initiation à la gym Mat. 1 ^{re} , 2 ^e Demi gymnase # 1	Science en folie « Fabuleuses Fusées » 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , Local 205 (5e Audrey)	Impro (11h45 à 12h30) 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e Demi gymnase # 2
Dîne dans la salle poly avant	Dîne dans la salle poly avant	Dîne dans la salle poly avant	Dîne dans la salle poly avant	
	Science en folie « Atomes crochus » 2 ^e Local 205 (5e Audrey)		Centre de La voix libre Chorale 1 ^{re} à 6 ^e Local : musique	